



REGLEMENT

LA TROPICA'KIDS

LA TROPICA'KIDS est une animation, non chronométrée, conçue à destination des enfants âgés de 6 à 13 ans (nés entre 2013 et 2020).

Les enfants seront amenés à réaliser une boucle d'environ 2km parsemée d'une douzaine d'obstacles.

Ramper, courir, sauter, grimper, glisser, etc.. . Avec la possibilité d'un accompagnement parental.

Les obstacles de l'épreuve sont directement inspirés de la version adulte, ils ont avant tout été adaptés aux enfants et seront encadrés par du personnel compétent pour assurer leur sécurité.

Le temps estimé du parcours est d'une durée de 30 min à 45 min.

Les enfants pourront ensuite, avec leurs accompagnateurs, profiter des animations Kids mis à leur disposition au Jardin d'Eden d'accueil (ex : atelier maquillage commando, Fitness Party, jeu gonflable etc...).

L'événement se tiendra le **samedi 14 mars** au Jardin d'Eden* de l'Hermitage, Saint-Gilles-Les-Bains.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout enfant **âgé de 6 à 13 ans au jour de l'animation** peut participer à **condition** :

- d'avoir été inscrit en ligne sur la plateforme d'inscription Klikego
- d'être accompagné d'au moins un de ses parents ou représentant légal, présent sur le village d'accueil
- avoir accepté ce règlement

La surveillance de l'enfant sur le site TROPICA'KIDS est de la responsabilité de son accompagnateur.

La participation de l'enfant à l'animation implique l'acceptation expresse et sans réserve par les représentants légaux des enfants, du présent règlement.

INSCRIPTION et QUOTA

La participation à la Tropic'a Kids est payante. Le montant de l'inscription est fixé à 19.90 euros.

Pour des raisons de sécurité, l'organisation peut être amenée à limiter le nombre de concurrents.

Le quota de participants est limité à 1000 personnes réparties sur la matinée et l'après-midi. En conséquence, le site sera ouvert de 8h00 à 13h00 puis de 13h30 à 17h30.

A / En cas d'annulation d'inscription :

Avant les 10 derniers jours précédant l'épreuve (soit au plus tard le 04 mars 2026 à 23h59) :

La demande devra être faite uniquement par mail sur tropicadingue@gmail.com en précisant votre nom, prénom et date de naissance. Le remboursement sera minoré de 5 € pour frais de dossier.

A partir des 10 derniers jours précédant l'épreuve (soit à partir du 05 mars 2026) :

Aucun remboursement pour annulation (ni aucun remplacement) ne sera effectué quel que soit le motif invoqué (même blessure avec certificat médical, voyage etc...).

A1 : Echange de dossards

Les dossards échangés via l'organisation ne seront pas validés. L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter le coureur sur la course.

TENUES

Le port d'un survêtement et d'une paire de chaussure de sport est vivement conseillé pour le franchissement des obstacles ainsi qu'une tenue de change.

Une zone vestiaire sera mise à disposition pour la fin de course.

Le port de bijoux ainsi que de tout objet de valeur est vivement déconseillé.

PARCOURS et HORAIRES

A. Parcours

Toutes les informations relatives au parcours sont disponibles sur le site www.tropicadingue.re sous un onglet spécifique TROPICA'KIDS.

L'accueil des participants de la session du matin s'effectuera dès 8h30 et 13h30 pour l'après-midi. Le départ se fera par vague de 70 enfants toutes les 30 minutes. A l'inscription, la possibilité de choisir votre vague. Des échauffements musicaux par groupes de vagues seront programmés tout au long de la journée.

Lors de l'inscription, le choix de la vague est possible dans la mesure des places disponibles. Le jour de l'animation, il est obligatoire de respecter la vague sélectionnée.

Les enfants devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours matérialisées par des filets, rubanises ou banderoles. Les enfants devront impérativement respecter les consignes des encadrants présents sur chaque obstacle.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure un enfant dont le comportement serait susceptible de perturber le bon déroulement de l'animation ou susceptible de nuire à la sécurité des autres enfants ou des animateurs.

Les enfants devront réaliser une boucle d'environ 2km parsemée d'une douzaine d'obstacles.

Le temps d'animation totale (échauffement de départ + parcours + Fitness party) est estimé à 1h00 max. Le parcours dure 30 min à 45 min.

B. Zone d'animation

Une zone d'animation sera mise en place permettant aux enfants d'attendre son échauffement et le départ de sa vague de manière ludique et amusante.

RAVITAILLEMENT

Deux ravitaillements sont prévus.

Un ravitaillement sera mis à disposition à mi parcours, l'autre à l'issue de la course sur le village d'animation.

SÉCURITÉ

Un service d'assistance médicale est assuré par un médecin et une ambulance. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les encadrants répartis sur les parcours et équipés de moyen de communication (téléphone portable).

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

MEDICAL

Une équipe médicale, composée de médecins et d'infirmiers, sera présente sur place. En validant ce règlement, le responsable légal de l'enfant autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de l'enfant.

ASSURANCE

Responsabilité civile

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Individuelle accident :

Cette assurance est facultative mais fortement recommandée.

Domage Matériel :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence aux représentants légaux, s'ils estiment nécessaire, de souscrire une assurance.

MODIFICATION - ANNULATION DE L'ANIMATION

En cas de mauvaises conditions météorologiques et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'animation ou de l'annuler.

UTILISATION D'IMAGE

Les représentants légaux autorisent expressément l'organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, les nom, voix, image, et plus généralement la prestation sportive de leur enfant dans le cadre de L'Epreuve, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout formats, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les représentants légaux autorisent expressément et irrévocablement l'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause, afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à 1) apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de l' image de leur enfant dans les conditions définies ci-dessus, 2) associer et/ou combiner à son image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix de l'organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communications dans lesquelles elles sont intégrées.

Les représentants légaux garantissent que leur enfant n'est lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom et/ou de sa voix.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

CNIL

L'agence ILOP s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'Utilisateur, et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

LITIGE

Toute réclamation devra être faite par écrit, en français, en rappelant le nom, prénom du concurrent et, adressée au siège de la société organisatrice, dans un délai de 5 (cinq) jours après l'épreuve. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

OPTION TEE-SHIRT

Lors de l'inscription, le participant peut acheter un tee-shirt collector à 15.00 euros TTC. Celui-ci portera la mention « Survaïvor » en guise de tee-shirt finisher du parcours. Cette option est ouverte jusqu'au 2 mars 2026.

ESPACE FRAICHEUR ET RESTAURATION

Un espace de restauration sera proposé tout au long de la journée avec des boissons fraîches et du snacking.

* Le Jardin d'Eden est un site naturel et botanique d'exception. C'est pourquoi il est formellement interdit d'y pique-niquer.

Stéphane André
Directeur Agence ILOP